



Communiqué de presse

Fort-de-France, le 2 février 2015

## **Le tourisme à la Martinique Un secteur à la recherche d'un nouveau souffle**

### **L'IEDOM Martinique publie une note présentant la place du tourisme dans l'économie**

Alors que l'image de la Martinique est associée au secteur du tourisme, celui-ci occupe une place relativement modeste dans l'économie de l'île. Depuis deux décennies, le poids de ce secteur dans l'économie enregistre une lente érosion, la part dans la valeur ajoutée totale de la branche hébergement-restauration ayant diminué de près de moitié (2,0 % de la valeur ajoutée en 2013).

Le tourisme à la Martinique est un tourisme « interne », la clientèle étant essentiellement française. En 2013, 80 % des touristes de séjour proviennent de l'Hexagone et 10 % des Départements français d'Amérique. Cette forte dépendance à l'égard d'un marché émetteur principal rend vulnérable l'offre touristique martiniquaise, l'activité se caractérisant par une forte saisonnalité.

La fréquentation touristique est en repli depuis la fin des années 90. La Martinique a atteint un pic de fréquentation avec plus d'un million de touristes en 1998, soutenue par la progression des touristes de séjour et par le nombre élevé de croisiéristes. Après 1998, la baisse de la fréquentation tient au recul du nombre de croisiéristes et, dans une moindre mesure, à celui des touristes de séjour. Depuis 2010, la croisière enregistre un nouveau regain, encore loin toutefois du niveau de la fin des années 90.

Pour sa part, la filière hôtelière connaît des difficultés persistantes alors que, par ailleurs, le parc diminue depuis la fin des années 90 : une part croissante des visiteurs privilégie les séjours chez les proches et plus encore en location. Enfin, les écarts de performance constatés entre la Martinique et les destinations voisines sont importants, tant en ce qui concerne les taux d'occupation que le chiffre d'affaires moyen par chambre.

Aussi, c'est vraisemblablement en choyant sa clientèle traditionnelle et en satisfaisant les attentes d'une clientèle plus diversifiée que la Martinique pourrait améliorer ses performances.

La note est disponible gratuitement sur le site de l'IEDOM : [Le tourisme à la Martinique](#)

---

**L'IEDOM** assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).**

Contact presse : M. HEMAR - tél : 05 96 59 44 00, [marion.hemar@iedom-martinique.fr](mailto:marion.hemar@iedom-martinique.fr)